En marge de grandes manifestations genevoises : la cathédrale Saint-Pierre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **6 (1976)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-829930

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

« Nous avons prévu dans notre budget d'offrir à toute personne âgée qui le désirerait trois jours de vacances gratuites à Las Vegas, capitale du jeu et du spectacle, au Nevada, ou à Phœnix, la ville du désert en Arizona. Ainsi elles éviteront les nuisances et profiteront d'un séjour distrayant qu'elles n'auraient peut-être jamais osé s'offrir. »

La Municipalité accepta et attendit les inscriptions avant le 1er Grand Prix automobile de Formule I qui s'est déroulé à Long Beach fin mars.

A l'étonnement général, au lieu de la ruée vers les paradis de vacances, il n'y eut qu'une trentaine d'inscriptions !

— Pour une fois qu'il se passe quelque chose à Long Beach, on veut être sur place ! répondirent les aînés.

Et pour les essais, pour la course, ils se mirent aux fenêtres qui bordent le circuit, ils prirent des places de tribune, et certains tournèrent autour du circuit en tentant d'apercevoir les bolides hurlants !

— Pardon, monsieur, me dit un octogénaire trottinant appuyé sur sa canne ; dites-moi, je les entends, bien que je sois un peu sourd, mais je ne peux pas les voir. Où dois-je aller ?

Je le renseignai et grâce à la compréhension d'un policier, il put resquiller l'entrée à un endroit d'où il voyait pendant une fraction de seconde passer en pleine vitesse Nicki Lauda ou Clay Regazzoni, notre célèbre pilote tessinois qui devait remporter l'épreuve au volant de sa Ferrari rouge.

Ainsi, une fois de plus, les retraités démontrèrent qu'ils préfèrent participer aux événements, à la fête locale, même si elle est bruyante, plutôt que d'être mis à l'écart...

(Reportage Yves Debraine)

En marge de grandes manifestations genevoises :

La Cathédrale Saint-Pierre

Son architecture est remarquable par l'ampleur de ses lignes, la proportion de ses bas-côtés et la richesse incontestable de ses chapiteaux. Sa construction commencée vers 1150 a subi au travers du temps des modifications. En 1756 notamment par la construction du péristyle.

En 1889, on assiste à la fondation, avec la Ville de Genève, de l'Association pour la restauration complète du bâtiment, des tours ainsi que de la chapelle. En 1913, cette association fut dissoute.

Jusqu'en 1908, la Ville de Genève avait la charge de la conservation et de l'entretien de la cathédrale. L'Etat de Genève accordait déjà d'importantes subventions.

Après la suppression du budget des cultes, Saint-Pierre est devenu propriété de l'Eglise nationale protestante de Genève. Il incombait dorénavant au Consistoire d'entretenir la cathédrale. Quelques travaux furent exécutés grâce à l'aide des pouvoirs publics. Ces derniers collaborèrent à l'installation des nouvelles orgues en 1965 et l'Eglise nationale protestante entreprit la restauration de toute l'installation électrique qui présentait de graves dangers d'incendie. Ces travaux n'ont pas été subventionnés.

Il faut souligner aujourd'hui que, depuis la dissolution de l'Association pour la restauration de la cathédrale, rien n'a été fait et malheureusement nous nous trouvons devant d'importants travaux.

Actuellement, l'Eglise nationale protestante est dans une situation financière très difficile.

L'idée de la création d'une fondation, dont ferait partie l'Etat de Genève, la Ville de Genève, l'Eglise nationale protestante de Genève et la paroisse protestante de Saint-Pierre-Fusterie, a germé ces dernières années.

Après plus d'une année de transactions entre les autorités protestantes et les autorités civiles, nous avons pu créer la **Fondation pour la conservation de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève** dont le but est : de contribuer à la conservation et à l'entretien de la

Cathédrale Saint-Pierre à Genève (y compris la chapelle Saint-Pierre dite des Macchabées) en tant qu'immeuble (au sens de l'article 667 alinéa 1 du Code civil suisse), à l'exclusion de toute dépense entraînée par les besoins des cultes.

Elle ne poursuit aucun but lucratif.

Le Conseil de fondation devra trouver en tous les cas **3 millions** dans les cinq prochaines années.

Saint-Pierre est avant tout la Maison de Dieu, elle est aussi l'image de Genève.

Saint-Pierre, usé par le frottement des siècles, a besoin de cette restauration et cette dernière est l'affaire de tous. L'histoire de Genève est inscrite dans les pierres de la cathédrale, sa silhouette est un élément nécessaire à la ville de Genève et nous pensons que la population tout entière a intérêt à ce que ce témoin du passé soit maintenu en état de parfaite conservation.

Pierre-Ch. George

Du 14 avril au 28 septembre, d'importantes manifestations sont organisées en faveur du but énoncé ci-dessus. Citons celles du mois de juin :

3 juin, cathédrale, 20 h. 30, concert Maurice André, trompette, et André Luy, orgue.

8 et 9 juin, cathédrale, 20 h. 30, « Meurtre dans la Cathédrale », Mystère de T. S. Eliot, par le Théâtre de la Comédie de Genève.

11, 12 et 13 juin, Vieille Ville, grande kermesse populaire des « Marchés de Saint-Pierre ».

Entre le 10 mai et le 10 juin : Théâtre des Marionnettes de Genève, 8 représentations de l'« Oiseau de Paix ». Pour enfants et adultes.